

# COMMISSION DE RÉVISION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

## Rapport d'activité 2015

La commission ne s'est pas physiquement réunie en 2015, bien que cela ait été initialement envisagé pour la Coupe Icare 2015, dans la mesure où les instances dirigeantes de la fédération n'avaient pas achevé leurs travaux engagés sur la gouvernance fédérale.

### Gouvernance fédérale, statuts et RI

En 2015, le président de la commission a attiré plusieurs fois l'attention du Bureau directeur et du Comité directeur sur le fait que l'AG de mars 2016 était la dernière AG avant l'AG électorale de 2017, lors de laquelle le CD actuel verra son mandat expirer.

C'est donc la dernière occasion de faire évoluer la gouvernance fédérale, ce qui passe notamment par un intense travail de réorganisation visant à :

- respecter la nouvelle réglementation concernant la représentation du sexe le moins nombreux dans les instances fédérales ;
- renforcer le rôle des comités nationaux de discipline, en leur accordant des places au CD et au BD ;
- clarifier un certain nombre de détails restant confus ou mal rédigés jusqu'ici.

Après que des idées variées ont fusé au sein d'un groupe de travail comprenant Véronique Gensac, Bertrand Burlot, Yves Goueslain, Jacky Bouvard, Sophie Maurel et moi-même, les propositions de nouveaux textes à présenter en AG ont donné lieu à de nombreux allers et retours, les élus fédéraux assurant les choix politiques et le président de la commission participant à la rédaction progressive des modifications proposées.

### Réorganisation territoriale

La réforme territoriale engagée par l'État sur la fusion des régions françaises est opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Notre ministère de tutelle nous impose maintenant d'accompagner au plus vite cette réorganisation régionale, ce que la fédération ne peut que suivre.

Il est clair qu'une absence de fusion conduirait rapidement au tarissement des subventions régionales (CNDS et partenariat avec la nouvelle région politique), voire au retrait de l'habilitation fédérale aux ligues qui ne suivraient pas le mouvement.

Le séminaire de l'APL (15 au 17 octobre 2015) a longuement étudié tous les aspects de cet important sujet, avec la participation de :

- la quasi-totalité des présidents de ligue,
- le président de la FFVL et le DTN,
- plusieurs membres de notre commission.

Nous avons profité de l'expérience des précurseurs que sont les trois ligues Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne qui avaient alors déjà largement entamé leur processus de fusion à trois. À noter que le fait que les trois actuels présidents souhaitent « rendre la main » a largement facilité une collaboration constructive et dépassionnée !

Deux possibilités juridiques ont été étudiées et comparées :

- l'absorption d'une ligue par une autre (modification de l'habilitation fédérale, puis transfert des biens à l'une et enfin liquidation de l'autre) ;
- la création d'une nouvelle association de préfiguration, ensuite destinée à se substituer aux ligues actuelles au 1<sup>er</sup> janvier 2017, avant transfert de l'habilitation fédérale, puis des biens et enfin dissolution des anciennes ligues.

À noter que, comme les modalités électorales fédérales doivent aussi être appliquées aux instances territoriales, la modification des statuts fédéraux va conduire à faire évoluer les statuts types des ligues et CDVL sur quelques détails du processus électoral.

En parallèle, la démarche de renforcement de la représentation des deux sexes dans le CD des ligues, voire des CDVL, devra être menée, bien que ce ne soit pas obligatoire au niveau régional ni départemental.

Néanmoins, le projet de nouveau texte type n'est pas prêt... même s'il y a désormais une certaine urgence à le définir pour les nouvelles ligues à créer au cours de ce printemps 2016 (je pense notamment à Auvergne-Rhône-Alpes dont le projet a bien avancé lors du séminaire du 28 janvier 2016).

Ce sera un travail à mener juste après l'AG de mars 2016.

### **Soutien aux clubs et aux structures territoriales**

Comme tous les ans, des interventions au fil de l'eau et en urgence ont porté sur :

- des conseils à des clubs en création,
- toujours un important rôle de "pompier" pour quelques clubs (voire exceptionnellement un CDVL ou une ligue)... dont le fonctionnement est parasité par des lectures parfois « atypiques » des statuts, parfois du simple fait de conflits de personnes. Ceci s'est effectué en collaboration avec Bertrand Burlot et Claude au secrétariat.

Dans le positif, la commission a aidé à la création :

- de « Grand Paris Vol libre », comité interdépartemental issu du CDVL 75 (officialisée le 14 mars 2015), notamment en :
  - assistant le président pour faire éclore le projet et le formaliser,
  - présentant le projet lors du CD fédéral du 7 février 2015 pour approbation,
- du « Comité du Haut-Poitou », couvrant désormais deux départements.

La commission reste au service de toutes les structures de la FFVL, de façon à apporter les informations nécessaires à leur développement harmonieux et à résoudre des conflits dans le cadre du respect de leurs statuts respectifs.



Bruno Ferry-Wilczek

Président de la commission Statuts et règlements